

JUIN 2015





Le soutien du PPIAF à l'amélioration de la solvabilité de la ville de Dakar

Depuis 2008, le programme infranational d'assistance technique (SNTA, Sub-national Technical Assistance) du Fonds fiduciaire de conseils en infrastructure publique-privée (PPIAF) soutient la Ville de Dakar à obtenir des financements pour développer ses infrastructures. Ce soutien a débuté dans le cadre de l'évaluation de la gestion des finances publiques municipales (PEFA - Public Expenditure and Financial Accountability¹). Par la suite, le programme SNTA a fourni une assistance technique à la Ville de Dakar pour renforcer l'efficacité de son processus de collecte des recettes et obtenir une notation financière pour sa première émission d'obligations municipales.

Grâce au soutien du programme SNTA, la Ville de Dakar a amélioré sa gestion financière et sécurisé des financements pour ses infrastructures d'un montant total de 26,8 milliards CFA (46,1 millions USD) de l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Ecobank et la Banque Islamique du Sénégal (BIS). La ville a également obtenu une note de crédit institutionnelle BBB+ (notation à l'échelle régionale) en 2013, renouvelée en 2014, et l'emprunt obligataire de la Ville a été noté A en 2015. La Ville prévoit de mettre en œuvre d'autres activités visant à accroitre ses ressources propres.

L'APPUI DU PPIAF

A l'instar de plusieurs villes d'Afrique sub-saharienne, Dakar est confrontée à d'importants défis en matière de gestion urbaine notamment du fait d'une croissance rapide de la population urbaine dans un espace géographique limité. Pour réaliser son ambition de devenir une ville dynamique et en forte croissance, la Ville de Dakar met l'accent sur l'investissement pour l'amélioration de ses infrastructures. Afin d'accéder aux financements nécessaires, la ville fait de l'amélioration de sa solvabilité et de sa crédibilité, une priorité.

En 2008, le programme SNTA du PPIAF a fourni un premier soutien à la Ville de Dakar pour l'aider à améliorer sa gestion budgétaire grâce à un diagnostic de son système de gestion financière. L'outil d'évaluation PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) a été utilisé pour mesurer la performance de la gestion des finances publiques locales. Cette activité a permis d'examiner l'état actuel de la gestion financière de la Ville et d'identifier des

mesures pour améliorer sa solvabilité. Suite à la mise en œuvre des principales recommandations de l'étude PEFA, la Ville de Dakar a reçu sa première note publique de crédit d'une agence de notation financière. La Ville a été classée en catégorie d'investissement BBB+² à l'échelle de la zone UEMOA.

En 2013, le programme SNTA a soutenu les efforts de la Ville de Dakar dans l'amélioration de l'efficacité de son processus de collecte des recettes, une recommandation clé de l'évaluation PEFA. L'appui comprenait l'élaboration d'un plan de gestion et de suivi des impôts et taxes municipales et la préparation de lignes directrices pour renforcer le cadre juridique correspondant. Dans ce cadre, en 2014, un atelier de partage a réuni les différents acteurs de la chaine fiscale (gouvernement central et collectivité) pour discuter et échanger sur les difficultés actuelles et poser les jalons pour la stratégie d'amélioration du processus de collecte.

Afin de mobiliser des financements à long terme pour le développement de ses infrastructures, la Ville de Dakar a décidé d'émettre ses premières obligations municipales dans la zone CFA. En 2014, le programme SNTA a financé la notation financière de l'émission obligataire de la Ville. L'emprunt à long terme a été noté A ³ à l'échelle régionale par une agence locale de notation de crédit. Cette nouvelle note indique que les risques d'investissement ont été fortement réduits, en particulier grâce aux rehaussements de crédit (voir ci-dessous « Coopération avec les bailleurs de fonds ») et à l'amélioration de la structure de la transaction.

RESULTATS

En mettant en œuvre les conclusions de l'évaluation PEFA, la Ville de Dakar a amélioré ses pratiques de gestion financière. Ces progrès ont permis à la Ville d'obtenir en 2009 son premier prêt sur 20 ans de l'AFD. La Ville de Dakar a par la suite obtenu d'autres prêts de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Ecobank et la Banque Islamique du Sénégal (BIS) pour financer ses besoins en infrastructures. De meilleures pratiques de gestion financière ont également permis à la Ville de Dakar d'obtenir en 2013 une note d'investissement BBB+ à l'échelle de la zone CFA. En obtenant cette note la Ville de Dakar a satisfait aux exigences du CREPMF ⁴ (Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers) pour émettre des obligations municipales sur le marché ouest-africain des capitaux. En 2015, la nouvelle note de crédit A permet de rassurer les investisseurs potentiels et améliore ainsi la qualité marchande de l'obligation municipale.

IMPACTS

L'impact principal de l'appui du programme SNTA a été de permettre la réalisation d'investissements dans les infrastructures de la ville de Dakar. A la suite de l'évaluation PEFA, l'AFD a soutenu la Ville de Dakar en finançant une partie du programme d'éclairage public. Le prêt de l'AFD (10 millions d'euros sur 20 ans) a permis de financer l'installation de lampadaires solaires à Dakar. Le programme soutenu par l'AFD vise à améliorer les services d'éclairage public à Dakar et ses environs et à renforcer les capacités techniques et financières des équipes municipales. La première phase des travaux s'est achevée en février 2013 et un millier de lampadaires solaires ont été installés. La seconde phase, terminée en octobre 2014, a compris l'extension, la densification et la rénovation du réseau existant d'éclairage public de Dakar, avec l'installation de 10 000 points lumineux. En complément, un projet pilote d'éclairage dit « moderne » (poteaux en béton, câble souterrain enfoui) a été expérimenté dans deux quartiers de Dakar et finalisé fin juin 2014 sur le tronçon d'autoroute Malick Sy - Patte d'Oie et dans le quartier résidentiel de Fann.

COOPERATION AVEC LES BAILLEURS DE FONDS

L'initiative de la Ville Dakar a reçu un soutien important de plusieurs bailleurs de fonds. Comme indiqué plus haut, l'AFD a été l'un des premiers partenaires à soutenir les efforts de la Ville. La Fondation Bill & Melinda Gates a fourni une subvention de 5,5 millions USD pour aider la ville à attirer des financements innovants pour développer ses infrastructures. Les fonds de la Fondation sont utilisés pour financer l'assistance technique, les études de faisabilité et d'autres dépenses initiales pour préparer l'émission des premières obligations municipales de la Ville. Cities Alliance, une ONG internationale pour la réduction de la pauvreté urbaine et la promotion du rôle des villes dans le développement durable gère désormais l'initiative au nom de la Fondation Gates.

En 2014, l'USAID, à travers son Département pour le développement du crédit (Development Credit Authority DCA), a fourni à la Ville de Dakar une garantie sur la moitié du montant principal de ses obligations. Bien que la Ville de Dakar ait obtenu une note d'investissement de BBB+ en 2013, la garantie DCA et d'autres mécanismes internes mis en place dans le cadre de l'emprunt ont permis d'élever la note à A en 2015.

ACTIVITÉS PPIAF

- Evaluation de la gestion des finances publiques municipales ville de Dakar, 152 500 USD, achevée en 2009
- Stratégie globale d'amélioration des recettes de la ville de Dakar, 164 500 USD, achevée en 2015
- Préparation d'une notation financière en vue de l'émission obligataire de la ville de Dakar, 50 000 USD, achevée en 2015

Footnote

1 http://www.pefa.org

2 Cette notation indique un risque d'investissement modéré sur le long terme, avec perspective positive.

3 Sur le long terme : L'opération présente une qualité de crédit élevée.

4 http://www.crepmf.org

FACILITER L'INVES-TISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES Le PPIAF est un fonds fiduciaire multi-bailleurs qui fournit une assistance technique aux gouvernements des pays en développement afin de mettre en place un environnement propice à l'investissement privé dans les infrastructures. Notre ambition est de construire des partenariats transformationnels permettant de maximiser notre impact.